



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/47/L.7
19 octobre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-septième session

Genève, 9 octobre 2000

Point 3 de l'ordre du jour

**INTERDÉPENDANCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES
DANS LA PERSPECTIVE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT :
CRISE ET REDRESSEMENT SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS**

Résumé établi par le Président

1. Le redressement de l'économie mondiale après l'onde de choc de la crise asiatique a été largement salué. Il a été reconnu que le progrès technologique et la mondialisation du commerce, des relations financières et de l'activité productive offraient de nouvelles perspectives de création de richesses sous réserve de politiques macroéconomiques appropriées et dans des conditions de bonne gouvernance, mais que les marchés internationaux pouvaient sanctionner beaucoup plus rapidement et plus sévèrement que par le passé les faiblesses des politiques et des institutions nationales. Une préoccupation largement partagée était que cette sanction des investisseurs internationaux puisse se produire même lorsqu'il n'y avait pas de raison valable pour une évaluation négative des risques. Les disparités de résultats économiques entre les régions et au sein même des régions, ainsi que la persistance de déséquilibres macroéconomiques ont également suscité une inquiétude considérable.

2. Les discussions ont fait clairement ressortir que les pays en développement n'étaient pas les seuls à être confrontés à de difficiles choix d'orientation. Les écarts de croissance au sein du monde industrialisé étaient source de déséquilibres commerciaux, et les innovations technologiques et financières avaient entraîné une plus grande fragilité des courants financiers et commerciaux. Il a été largement reconnu que la récente hausse des prix du pétrole par rapport à leurs faibles niveaux de la dernière décennie était un facteur supplémentaire de fragilité et avait accentué les incertitudes. Il a généralement été estimé que le risque de nouvelles turbulences économiques au niveau mondial restait relativement grand, et que les pays en développement étaient les plus vulnérables. Mais il a aussi été largement estimé que des ajustements macroéconomiques prudents dans les pays développés pouvaient empêcher que des chocs temporaires ne dégénèrent en inflation ou en déflation, et que ces pays étaient mieux armés que par le passé pour corriger les actuels déséquilibres mondiaux sans compromettre les perspectives de croissance des pays en développement.

3. Il y a eu accord général pour considérer que les pays en développement importateurs de pétrole se trouvaient dans une situation particulièrement difficile - beaucoup d'entre eux étant confrontés à une hausse de leur facture d'importation alors même que les prix de leurs exportations de produits primaires diminuaient - et qu'un financement compensatoire devait leur être proposé par les institutions financières multilatérales.

4. Les faiblesses que cachait la situation actuelle n'autorisaient guère un relâchement des efforts. Il fallait au contraire profiter de l'occasion qui s'offrait pour réformer les relations économiques internationales dans l'intérêt de tous les pays et renforcer la lutte contre la pauvreté. Un élargissement des débouchés commerciaux et une amélioration de l'accès aux marchés aideraient les pays en développement à réduire leur dépendance à l'égard des apports de capitaux et à être ainsi moins vulnérables aux chocs extérieurs provenant des marchés financiers internationaux ou dus à des changements d'orientation dans les pays développés.

5. La crise financière est-asiatique avait montré que même pour les pays en développement les plus dynamiques, le processus de mondialisation comportait d'importants risques de régression économique. Il a été largement reconnu que le diagnostic de cette crise avait été entaché d'un certain nombre d'erreurs et que les mesures correctives qui avaient initialement été prises n'avaient peut-être pas été les meilleures. Mais il était difficile de prescrire les bonnes

mesures, car chaque crise avait ses caractéristiques propres. Quelques orateurs ont estimé que le resserrement des politiques monétaires et financières avait contribué au redressement, mais la plupart ont insisté sur les graves répercussions sociales que ces politiques avaient eues, avec une aggravation de la pauvreté et du chômage. La reprise dans les pays d'Asie de l'Est restait fragile, et ces pays devaient poursuivre leurs réformes structurelles, s'agissant en particulier des mesures visant à renforcer le secteur financier et le secteur des entreprises.

6. Des vues divergentes ont été exprimées quant aux meilleurs moyens de faire face à des mouvements de panique financière. Des arguments ont été avancés en faveur de politiques aussi bien orthodoxes qu'hétérodoxes. Toutefois, il a été estimé de façon assez générale que, en l'absence de filets de protection sociale, une baisse de la production et de l'emploi, résultant de fortes hausses des taux d'intérêt, pouvait provoquer de graves dommages économiques et sociaux, et que des mesures temporaires et sélectives de contrôle des mouvements de capitaux ainsi que des mesures suspensives pouvaient être envisagées en même temps que des mesures de renflouement du secteur privé et la fourniture ponctuelle de liquidités. Il a également été constaté avec satisfaction que pendant la crise, puis la période de reprise en Asie de l'Est, le système commercial international s'était bien comporté puisque les marchés étaient restés ouverts en dépit de fortes fluctuations des courants commerciaux et des positions de la balance des paiements.

7. Si un accroissement des apports de capitaux privés dans les pays en développement était généralement jugé positif et pouvait contribuer à une accélération du développement, les marchés financiers internationaux n'assuraient pas toujours une répartition efficace des ressources au niveau mondial. Les risques de dégradation liés à la mondialisation ont été jugés particulièrement élevés sur les marchés financiers internationaux, où des comportements grégaires et des anticipations irrationnelles restaient des maux endémiques. Les politiques nationales avaient certainement un rôle de premier plan à jouer dans la prévention et le règlement des crises. Une bonne gouvernance d'entreprise, un échéancier approprié de la dette extérieure et une régulation efficace du secteur financier intérieur ont été considérés comme des éléments particulièrement importants. À certains égards, l'efficacité d'une mesure dépendait en fait de sa capacité de contribuer à un renforcement de la confiance du marché. Toutefois, il a également été reconnu que les investisseurs internationaux se préoccupaient bien davantage du rendement de leur investissement que de la qualité de la gouvernance d'entreprise ou de la réglementation

financière. L'attention a été attirée sur le fait que le secteur public avait supporté une très grande partie du fardeau financier de la crise asiatique alors que cette crise était née du secteur privé.

D'où la nécessité de se soucier davantage de la réglementation et de la supervision prudentielles des flux financiers privés.

8. Les débats ont également porté sur les facteurs systémiques qui avaient contribué aux récentes crises financières, et concernant lesquels seule une action internationale pouvait être efficace. Une plus grande stabilité du système financier international passait par une régulation appropriée des flux financiers. Il y a eu consensus pour estimer qu'il fallait améliorer la réglementation prudentielle appliquée à des institutions à fort levier financier, en particulier sur les marchés des produits dérivés et des fonds de placement à haut risque, et qu'une supervision plus efficace et plus indépendante était souhaitable. Il a été plus difficile de parvenir à un consensus sur l'opportunité de mesures de contrôle des mouvements de capitaux, l'introduction de procédures de renégociation de la dette et l'institution d'un prêteur de dernier recours. Pour certains, la réforme de l'architecture financière internationale devait viser à mettre en place des institutions solides, mais pour d'autres, un tel système pouvait à moyen terme s'avérer trop rigide et une approche au cas par cas pourrait être préférable.

9. Il y a eu un large accord pour estimer que la gestion du système monétaire et financier international devrait être plus transparente et reposer sur une plus large participation, et certains orateurs ont souligné les progrès qui avaient déjà été faits à cet égard dans les institutions financières internationales. Un renforcement de la coopération monétaire régionale a été jugé utile pour la prévention et la gestion des crises monétaires, même si ce n'était qu'en complément des arrangements multilatéraux existants; les efforts déployés dans ce sens, qui avaient déjà donné quelques résultats en Asie, ne devaient néanmoins pas détourner l'attention de la nécessité de renforcer l'architecture financière au niveau mondial.

10. L'accent a été également mis sur la nécessité de renforcer la coordination des politiques entre les grands pays développés pour éviter d'amples fluctuations des taux de change entre les trois principales monnaies. Il a été noté que les banquiers centraux et d'autres responsables des pays du G7 se rencontraient fréquemment et que la coordination des politiques ne nécessitait pas de mécanismes formels tels que les zones de référence monétaire proposées par d'autres, mais il a néanmoins été aussi suggéré que, pour être plus efficace, cette coordination devait passer par

des mécanismes plus institutionnalisés. L'initiative PPTE renforcée a généralement été jugée positive, mais il a aussi été clairement dit que le problème de la dette restait un obstacle à un développement plus rapide, en particulier dans les pays les moins avancés. Il a en outre été noté que si pour un grand nombre de pays en développement, les apports publics restaient indispensables pour alimenter l'investissement et la croissance, ces apports n'avaient cessé de diminuer pendant la plus grande partie de la dernière décennie, parvenant à peine à compenser les fluctuations négatives des termes de l'échange. De nombreux orateurs ont estimé qu'une accélération des procédures d'allègement de la dette, et leur extension à un plus grand nombre de pays pauvres, ainsi qu'un surcroît d'efforts de la part des pays donateurs pour porter leur APD à la hauteur des objectifs précédemment convenus, étaient des préalables indispensables à une réduction de la pauvreté et à une diminution de l'écart de revenu entre le Nord et le Sud.
